



SAINT LAURENT de la Cabrerisse

**Toute l'actualité
de Saint Laurent**

DECEMBRE 2025

MAIRIE

Du lundi au vendredi

10h30 à 12h00

14h30 à 16h30

Tél. 04.68.44.01.53

Fax 04.68.44.05.44

Site internet :

<https://www.saintlaurent11.fr>

Chères Saint Laurentaises, chers Saint Laurentais

L'année 2025 qui va se terminer dans quelques jours, laissera dans notre mémoire un souvenir encore prégnant de ce terrible incendie du 5 août. Incendie d'une violence en tout point jamais vue sur notre territoire et même dans notre pays. Merci tout d'abord aux nombreux sapeurs-pompiers qui ont lutté d'une manière héroïque évitant le pire dans nos villages, ainsi qu'à tous les services des collectivités voisines, le département, la région, l'état qui nous ont amené un grand soutien.

Mais à vous St Laurentaises et St Laurentais, qui dès les premiers instants de ce sinistre avez été très nombreux à vous engager auprès des élus et de tous les services de la mairie pour venir au soutien de vos concitoyens, montrant un engagement extraordinaire d'abnégation et de solidarité, merci à vous.

Le 12 Septembre une magnifique soirée organisée par l'ensemble des associations du village et la municipalité a remporté un vif succès, l'argent récolté complété par les dons que nous avons reçus en mairie va être distribué dès le début 2026 aux personnes sinistrées du village.

Espérons que l'année qui va s'ouvrir soit plus paisible. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne santé et beaucoup de bonheur pour 2026.

Xavier de Volontat



Monsieur le Maire et le conseil municipal invitent les seniors de 65 ans et plus à un repas festif animé par le groupe C & SYL qui aura lieu le 17 janvier à 12H 30 au foyer Jean Bonnafous. Inscription en mairie jusqu'au 09 janvier 2026 inclus.

Les vœux à la population auront lieu le samedi 10 janvier 2026 à 11h45 au foyer.

TRAVAUX REALISATIONS EN COURS ET PROJETS

Rénovation :

Tous les ans les diverses salles utilisées par les associations font l'objet d'une remise en état. Cette année les agents techniques ont procédé à la réfection du foyer et des salles dans lesquelles se déroulent les diverses activités proposées par la MJC : effacement de certaines imperfections murales par la pose de panneaux, murs peints de différentes couleurs donnant une note chaleureuse et chatoyante.

Travaux divers :

A la médiathèque, il a été procédé à l'étanchéité de la verrière et de la terrasse évitant ainsi les problèmes d'infiltration. Le préau de l'école Fabre d'Eglantine devenu obsolète présentant un danger pour les écoliers a été entièrement refait. Chemin de Salles une partie du réseau eau potable a été rénovée.

Sécurité :

Sur l'aire de jeux du site de la Distillerie, les agents ont procédé à la mise en place d'un portique, d'une barrière afin d'empêcher tout véhicule d'y accéder et parer éventuellement à tout accident, ce site étant fréquenté par adolescents et jeunes enfants.

Voirie et goudronnage :

Il a été procédé : à l'aménagement des chemins vicinaux à l'aide d'apports de terre, de zéro vingt, et au goudronnage de la partie restante du chemin du Rabet. La phase goudronnage qui était prévue dans certaines rues et chemins a dû être interrompue à cause de l'incendie, entraînant ainsi un décalage dans sa réalisation qui toutefois va reprendre prochainement.

Evacuation bois et détritrus :

Suite à l'incendie, les services techniques ont procédé à l'abattage, l'enlèvement des arbres et troncs calcinés aux abords du village et des habitations, tandis que chemins et garrigues étaient sécurisés par l'Office National des Forêts.

Enfouissement des lignes téléphoniques et électriques :

Une réalisation qui perturbe momentanément la circulation mais cependant nécessaire avant l'aménagement de la traversée du village. Dans la continuité, la municipalité va faire une étude portant sur l'éclairage. Elle envisage le remplacement des luminaires actuels par des luminaires plus performants, munis de variateurs d'intensité (diminution progressive de l'éclairage en fonction de l'horaire) cela permettra de laisser l'éclairage public allumé la nuit avec une consommation moindre.



LA VIE A L'ECOLE

Election du conseil municipal :

Cela fait trois ans que la municipalité en partenariat avec le groupe scolaire permettent aux élèves de la classe de Séverine Gallais (CE2, CM1, CM2) de mettre en place un conseil municipal de jeunes. Une façon d'apprendre aux jeunes écoliers le devoir de citoyen, comment se déroule une élection, le fonctionnement d'un conseil municipal. Dans un premier temps, ils procédèrent à l'élection d'une liste de 7 candidats, ensuite salle du conseil, encadrés par la référente et de quelques élus, ils firent la mise en place du conseil qui se constitue ainsi :

Maire : DE JUAN Luis ; 1^{er} adjointe : GIMENEZ Alyssa ; 2^{eme} adjoint : FABREGAT Valentin ; 3^{eme} adjointe : MARGO Muras ; 4^{eme} adjointe : LOLA Olive ; et de deux conseillers : LOPEZ Jade, MARTINEZ Adrian



Cérémonie du 11 novembre



Lecture d'un message en hommage aux poilus par le jeune conseil municipal.

Tables pique-nique:

Deux tables en bois décorées par le conseil municipal de jeunes, situées sur l'aire de jeux ont été inaugurées le 06 octobre en présence de Monsieur le Maire, de quelques élus, de Claude Cabal directrice du groupe scolaire, Séverine Gallais institutrice et le jeune conseil.



Opération brioches :

Un simple geste peut aussi être un acte solidaire. C'est ce qu'apprennent les écoliers en croquant les brioches de l'association AFDAIM offertes par la municipalité. Lors de ce geste les enfants sont sensibilisés à toutes les formes de handicap. Cette année la vente des brioches organisée par la municipalité a permis de récolter la somme de 245 € pour l'association



Foire de Noël :

Le jeune conseil municipal a participé à la foire de Noël par une vente de gâteaux qui leur a rapporté la somme de 331 € qu'ils vont utiliser pour le voyage scolaire de fin d'année.



INFORMATIONS DIVERSES



« Les jours d'après »

C'est la nouvelle association créée, par Elsa Lanfranchi, son père Richard et Orlane Bayle après le terrible incendie qui a ravagé le village. Dans la salle de la MJC, vêtements, chaussures, vaisselle sont mis à disposition gratuitement aux sinistrés et vendus à tout un chacun à tout petit prix ou au bon vouloir de l'acheteur. La somme récoltée sera remise à « Aude Solidarité » afin d'être répartie aux personnes qui ont été touchées par l'incendie. L'association fermera fin décembre.

Inauguration déchetterie

Après six mois de fermeture pour travaux, la déchetterie a réouvert ses portes. Une déchetterie remise aux normes : bacs sécurisés, écran tactile sur lequel on coche le contenu du dépôt afin de contrôler les quantités d'apports, et QR code obligatoire pour pénétrer sur le site. Pour obtenir le QR code, se présenter à la déchetterie muni d'un justificatif de domicile. Dernièrement elle a été inaugurée par le Président de la Communauté des Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois, en présence de Monsieur le Sous Préfet et des Maires des communes concernées.



Anniversaire médiathèque

Le 07 novembre dernier la médiathèque a fêté ses 10 ans d'existence en présence de Monsieur le Maire de quelques élus et un nombreux public. C'est en 2015 que la bibliothèque municipale est devenue médiathèque, un lieu où se déroulent expositions, cercle de lecture, conférences ... et qui accueille également les enfants du groupe scolaire, un lieu intergénérationnel. Rose Marie Blanc compétente et dynamique responsable de la médiathèque accueille le public aidée par les bénévoles, Marie Baie, Josiane, Graziella et Richard.



EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Vous être propriétaire ou locataire, voici les démarches à réaliser :

ABONNEMENT / RÉSILIATION au service de l'EAU POTABLE

J'EMMÉNAGE ou JE DÉMÉNAGE :

- je télécharge le formulaire et je le transmets dans les meilleurs délais au secrétariat de la mairie pour signaler mon arrivée ou mon départ afin mettre à jour ma situation.

[/media/abonnement-eau.pdf](#)

[/media/desabonnement-a-l-eau.pdf](#)

RACCORDEMENT EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT

Nouvelle construction - Division de bien

Pour l'ouverture d'un compteur d'eau potable et un raccordement à l'assainissement, veuillez vous adresser au secrétariat de la mairie.

Vous serez dirigé vers les Services Techniques de la commune pour une étude au cas par cas.

Traversée du village

Courant Juin une réunion a regroupé dans un premier temps l'ensemble des commerçants du village et par la suite la population.

Son but présenter les objectifs de cette transformation : réaménagement des trottoirs, réduction de la vitesse, stationnements, sécurisation des piétons, mise en valeur de la vie économique, embellissement, retrouver le plaisir de se déplacer en toute sécurité. Après présentation du projet à l'aide de diapositives, de nombreux et fructueux échanges ont eu lieu entre participants et élus. Un projet qui après son développement a reçu l'approbation tant des commerçants que de la population et qui devrait débiter prochainement.

L'après feu

Après le mégafeu qui a endeuillé le village, monsieur le maire, élus et St Laurentais se sont réunis pour échanger sur les risques encourus, les solutions à apporter, en fait un débat sur le ressenti de tous en rapport avec ce tragique événement. En quelques mots le premier magistrat Xavier de Volontat, retraçait les premiers secours avec l'arrivée de nombreux corps de Sapeurs Pompiers, la mobilisation de tous les services municipaux, l'ouverture du foyer municipal pour accueillir la population (distribution d'eau, nourriture, lits de camp) et la participation de très nombreux bénévoles venus spontanément apporter leur aide. Une permanence des services administratifs a été également assurée 7 jours sur 7 durant 1 mois. Lors des échanges il fut abordé : la prévention, l'évacuation, les moyens d'alerte et la conduite à tenir lors de l'interruption de certains réseaux de communication. Une réunion pour évoquer, analyser, développer, partager le vécu de tout un chacun lors de cette terrible catastrophe.

L'après feu et encore aujourd'hui a entraîné de nombreuses réunions de travail en coordination avec l'Etat, la préfecture, la sous-préfecture, la région, le département, la CCRLCM, le SDIS, la gendarmerie et les maires des communes concernées.

MANIFESTATIONS

Comme toujours une année riche avec les habituelles animations de la municipalité et des diverses associations :

Fête locale, vide grenier, festéjades, expo photos, concerts, soirée châtaigne, marché de Noël, les jeudis de la distillerie qui ont été écourtés suite à l'incendie, la sortie entretien et découverte du petit patrimoine local.....



La Font d'Alquier se redécouvre

En septembre en partenariat, la municipalité et toutes les associations du village ont organisé une soirée solidarité qui a réuni plus de 1000 personnes. La somme récoltée sera reversée aux personnes ayant été touchées par l'incendie.



RESERVE COMMUNALE

Les Saint Laurentaises et les Saint Laurentais désirant faire partie de la réserve communale déjà constituée par les élus et dont le but est de prévenir, savoir la conduite à tenir lors de catastrophes naturelles : inondation, incendie, tempête et autres ... sont invités à se faire connaître en mairie.

Les Barris dans les années cinquante

Je me souviens.....

Ce typique quartier formé de deux rues principales dénommées de nos jours les Barris et la Beurrada, de sept rues transversales, de deux cours le Sol et le Porge dans lesquelles s'amusaient les enfants, abritaient de nombreux artisans et commerces.

Rue des Barris il y avait trois épiceries, l'une tenue par Emilienne Gout, l'autre par Julienne Guilhem et sa petite nièce Louïsette Thomas née Eychenne, dans laquelle on trouvait également de la mercerie, des pantoufles, et la troisième par Laure Nouvelles. Elles étaient ouvertes tous les jours pour accueillir la clientèle. La boucherie Eychenne était sise rue des métiers, Louis et son épouse Marie que l'on appelait Victorine, proposaient de la viande de qualité et une charcuterie maison; je revois Victorine mettre les boudins dans un grand chaudron pour les faire cuire sur un feu de bois. Il y avait aussi, rue de la Beurrada, la boulangerie Rigaud tenue par Alcide dit « pitafe » et son épouse Madeleine. Le pain était fait manuellement, l'après-midi Alcide commençait de pétrir la pâte puis la laissait reposer dans la Gloriette petite pièce attenante au fournil, avant de la façonner et de l'enfourner. J'allais souvent le regarder faire, mangeant un croissant donné par Madeleine, sous le regard de la tante Léoncia, grande personne mains toujours derrière le dos, qui marmonnait sans cesse. Les ménagères du quartier, avaient un privilège celui de faire cuire plats ou pommes de terre dans le four du boulanger. Toujours rue de la Beurrada, il y avait une boutique qui faisait le régal des petits et des grands : celle de Thérèse Murillo dite « Théréssette ». La « bonbonnière » comme on la surnommait vendait bonbons, pistaches, croquande... mais aussi des glaces confectionnées par ses soins : des chocolats glacés, des boules en cornet aux parfums variés et les fameuses « bombes glacées » le délice des St Laurentais pour leur repas dominical. Les après-midi de cinéma ou lors des fêtes, Thérèse et son époux Vincent, à l'aide d'un chariot en bois allait vendre sur la place du village. Dans la maison Souillard située place de l'église vivait la famille Maurin, qui vendait du lait à la cruche et le dimanche de la pâtisserie de Lagrasse.

Il y avait aussi des coiffeurs hommes ou mixtes : Albert Bénad qui demandait toujours à son client « comment je te les coupe ? ». Aimé Raynaud, son épouse Paulette et leur fils André, Charles Baillot et sa sœur Denise Estève qui vendaient aussi journaux et illustrés. Deux cordonniers : Ovide Azais qui fabriquait également des chaussures, Justine sa femme s'occupant de la vente. Justin Vié qui avait son atelier au 1^{er} étage de sa maison ; avec Francine sa fille, nous montions sans faire de bruit le petit escalier en bois ce qui nous était interdit, pour le voir travailler. Un menuisier Etienne Estève et son fils Robert-Paul, dénommé familièrement « popo ». Un peintre Mr Sanders et son épouse qui tenait une droguerie. Deux maçons, François Garel et Jules Rasquanières.

Dans la ruelle menant à la Nielle habitait trois familles dont mes grands-parents Antoine et Gabrielle Lacombe. Par les chaudes après-midi d'été, assise sur une chaise basse, Anastasie Cros tricotait à l'aide de cinq aiguilles des chaussettes et des « culottes de coton blanc » tandis que le son de la clarinette jouée par son fils Jules se faisait entendre. Il y avait aussi Martine Garel qui avait des volailles « oies et canards » qui lorsqu'elle ouvrait la porte déambulaient dans la rue faisant de celle-ci une patinoire avant d'aller barboter toute la journée dans la rivière. Il fallait faire attention pour éviter de faire un « triple axo », mais il était un temps où entre voisins on savait s'entraider et accepter quelques contraintes de voisinage. C'était un autre mode de vie.

Ah ! si les murs pouvaient parler que de belles anecdotes nous seraient révélées.



Josette FABRE

Vente de friandises en famille un dimanche
place de la mairie



DECHETTERIE

Lundi ,Mercredi , Jeudi

9h à 12h

Mardi : Fermé

Vendredi , Samedi

14h à 17h30

Tel : 04.68.46.08.01

MEDIATHEQUE

Mardi

9h30 - 11h30 et de 16h à 18h

Mercredi

9h30 - 11h30 et de 16h à 18h

Vendredi

9h30 - 11h30 et de 16h à 18h

Samedi

9h30 à 11h30

MAIL :

mediatheque@saintlaurent11.fr

Tél. 04.68.33.39.30



INFIRMIERES

Tél. 04.68.33.91.78



Etat Civil

NAISSANCES :

DIAS Liwane

TETU Jade

ROUSSEL Jules

ESTEVEES RAYNAUD Giuliano

CANCIAN LE GUILLOUX Klaus

PREMONT Julia

LUCAS Ismaël

ROUCOUX Olivia

DECES :

Enregistrés sur St Laurent :

CAMUS Christian

JANVIER Brigitte

BORDELOUP Éric

DESLUS Marie-Louise

BELAUD Aurélien

SAVIANA Estella ép. TAULAN

PARAZOLS Marc

VIÉ Francine ép. BARON

SUCILLA Francine

APARICI Marie

Non enregistrés sur St Laurent :

SOURGNES Robert

MARQUEZ Raphaël

BROUSSE Claude

MUNICH Antoine

ABET Joëlle

RUI Ermenegildo

THIRIET Jean, Claude

ESPARZA Pascal

SANTAFÉ Robert

SOTO Suzanne veuve ABAD

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation . Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC)

Accéder au service en ligne

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11718.do